



GAZA : Faire du beurre avec des fraises

Par [Nicolas Duntze](#)

Mondialisation.ca, 29 décembre 2010

Confédération paysanne 29 décembre 2010

Région : [L'Europe](#)

Thème: [Transnationales](#)

Analyses: [LA PALESTINE](#)



Elles arrivent depuis quelques semaines. En Europe et à Rungis. Elles sont de Gaza. Elles accompagnent des fleurs ! C'est Agrexco qui les livre ces fraises de la servitude.

Chacun a pu lire la fière publicité qui en est faite et chacun aura noté aussi les effets pervers de cette triste annonce dans les rangs de quelques traditionnels soutiens au peuple palestinien en France.

Une sorte de flottement dans la conception du boycott des produits exportés par Agrexco.

Cela est vraisemblablement dû au fait, heureux, qu'un tout petit relâchement des serres du blocus autorise une circulation de quelques marchandises et aussi peut être au respect du à la « prestigieuse » appellation : origine Gaza et aux paysans qui les produisent. (???)

C'est très certainement en toute bonne foi (???) que certains pourraient objecter aux boycotteurs des fraises Gazagrexco que refuser l'entrée sur le marché français et européen à ces fraises serait aller à l'encontre des intérêts des paysans palestiniens de Gaza. Cela les priverait de revenu, condamnerait la récolte, empêcherait la promotion d'un produit de qualité et de notoriété.... Le retour au blocus total en quelque sorte. Paradoxal !

Nous pourrions nous interroger plus tard sur les aspects de « qualité et de « notoriété » concepts fabriqués par la politique des colonisateurs et des commerciaux à leur solde.

Alors il nous faut rappeler plusieurs éléments qui fondent notre engagement et notre solidarité aux paysans et au peuple palestinien.

Le premier reste la solidarité avec la population paysanne victime tant de la colonisation que du blocus. Vols de terres, vols de l'eau, vols des savoir faire, destruction systématique des cultures etc...Entraves ou interdiction de commercialisation....

Le second c'est l'écoute et l'acceptation politique de l'appel au boycott intégral des activités commerciales des firmes agro alimentaires israéliennes émis par la société palestinienne. Quels que soient les produits commercialisés.

Au-delà de ces deux principes il faut rappeler ce sur quoi reposent les politiques coloniales : Occupation militaire du territoire, expulsions des paysans (usagers ou propriétaires) des terres qu'ils travaillent, accaparement des ressources en eau, « embauche » des paysan-ne-s expulsée-s comme « travailleurs » précaires.

Mise en place d'un système commercial sous les fourches caudines duquel doivent passer toutes les productions et les organisations de producteurs quand il y en a. Politiques systématiques d'exportation des productions « contractualisées » accompagnées d'un intense lobbying auprès des administrations et institutions internationales ayant à charge l'observation, l'administration et le contrôle des échanges commerciaux et de leur légalité.

Cette mécanique de spoliation et d'exploitation des ressources et des hommes fonctionne ici comme elle fonctionne ailleurs en Afrique, en Europe de l'Est ou en Amérique du Sud.

Si nous n'avons aucun grief à formuler à l'encontre des produits (fraises de Gaza, haricots verts du Burkina, tomates et poivrons du Maroc....etc) ni à l'encontre des producteurs de ces produits, en revanche il nous faut dire haut et fort que c'est le même système colonialiste ou néo colonialiste qui génère ce type de production et d'esclavage. Que le métier du paysan, où qu'il soit dans le monde c'est d'abord de nourrir lui-même, sa famille et la population qui lui est géographiquement proche.

La vocation du métier de paysan n'est pas d'engraisser les hauts de bilan des firmes agro alimentaires. Mais bien plus de tirer parti des ressources partagées des territoires sur lesquels il vit, de maîtriser ses savoir faire souvent ancestraux, de défendre les systèmes agraires locaux et de transmettre à ses pairs une mémoire et une (des) techniques susceptibles d'assurer une sécurité alimentaire pour les populations locales, même et surtout dans les situations les plus difficile agronomiquement parlant.

La vocation des paysans du monde n'est pas d'organiser une compétition sur un terrain de jeu dont les dimensions et les règles sont fixées par des affairistes, spéculateurs et prédateurs de droits.

C'est cette prise de conscience dans le mouvement paysan international que nous ne sommes pas, paysans, en concurrence les uns avec les autres mais opposés aux règles commerciales, militaires, coloniales imposées par le libre échangeisme et les PAS (plans d'ajustement structurels) qui fit naître à la fois la possibilité de construire des argumentaires et mobilisations communs entre plusieurs catégories sociales et naître la Via Campesina.

Alors, ne tombons pas dans le piège grossier tendu par Agrexco et ses patrons israéliens. Souvenons nous que les plantations intensives de fraises sur le territoire de Gaza ne sont pas survenues par hasard mais après l'arrachage par les blindés de milliers de citronniers cultivés par les paysans palestiniens. Rappelons nous des chantages à l'exportation de ce produit afin de ruiner définitivement les paysans gazaouis : Tiens toi tranquille sinon pas d'export. Moyennant quoi des tonnes de fraises ont pourri sans même pouvoir être mises à disposition de la population de gaza qui a d'ailleurs vraisemblablement d'autres besoins alimentaires de base.

N'oublions pas que les plans de développement de l'agriculture sont dictées par les firmes agro-alimentaires coloniales et que le « libre arbitre », le libre choix du paysan colonisé ou victime de blocus, la demande sociale locale n'ont pas droit de cité dans ces spéculations.

Il nous faut crier partout que ces fraises :

Viennent d'un territoire, Gaza effectivement, mais n'ont rien de Gazouis...

Sont produites sous la contrainte des exportateurs dont Agrexco est le principal, qui musellent économiquement Gaza.

Que les paysans n'ont pas d'autres choix dans la situation actuelle du blocus et du besoin de survie

Qu'il faut casser ce blocus et que briser l'activité de la firme Agrexco est un des éléments central de cette bagarre contre le blocus.

Il nous faut aussi crier partout :

que le paysan de Gaza est obligé d'acheter des plants « fabriqués » par des pépiniéristes israéliens.

qu'aucune garantie de prix ne peut être obtenue

que l'immense pauvreté de la majorité de la population de Gaza ne peut permettre l'obtention d'un prix rémunérateur pour les producteurs de ces fraises

qu'Israël systématise ses livraisons de surplus agricoles (prétexte faussement humanitaire...) sur Gaza ce qui a un effet dépressif évident (et recherché) sur le revenu des paysans palestiniens sans pour autant suffire à la population.

Que les paysans palestiniens sont capables (évidement) de travailler à la production de denrées alimentaires dont le peuple de Gaza a besoin. Et qu'il faut les aider par nos actions de boycott à retrouver cette vocation et participer en brisant le blocus à l'élévation du niveau de vie des habitants de Gaza.

Il nous faut en permanence rappeler :

que l'essence même d'Agrexco est d'être une entreprise coloniale ou au service de politiques coloniales.

Qu'il ne peut y avoir une face de son activité noire et une autre face blanche.

Que se battre contre les activités d'Agrexco, y compris celles survenant sur le territoire de Gaza, c'est participer du combat pour la reconquête de l'autonomie du peuple palestinien.

Que c'est en cassant les mécanismes économiques mis en place par l'occupant (les occupants) que pourront s'ouvrir pour les peuples victimes d'apartheid, de colonisation, de spoliation des perspectives nouvelles, porteuses d'espoir pour les populations locales et exemples dont pourront s'inspirer, ici ou là, les hommes et femmes militants pour les droits des peuples à disposer d'eux-mêmes et pour la reconnaissance en droit international du principe de souveraineté alimentaire.

Enfin il nous faut dire :

que la fraise est un produit fragile

qu'elle ne supporte pas plus de deux jours de frigo sans perdre ses qualités organoleptiques.

qu'elle peut rester rouge et attractive au-delà de ces jours sous réserve d'avoir été traitée. Comment ? : par ionisation (radiation) qui permet de tuer tout germe, bactérie, organisme vivant, vitamines et autres composants du fruits. Israël est le troisième pays exportateur de Fruits et légumes a utiliser ce procédé technique mortifère et dangereux pour la santé du

consommateur.

que ces champs de fraises comme d'autres ont subi sinon les attaques directes du moins les retombées des attaques et particulièrement la dispersion dans l'atmosphère des phosphores, radiums et autres gâteries expérimentales que l'armée de l'état colonial expérimente systématiquement sur la population de Gaza.

Pour finir :

la société européenne n'est pas demanderesse de produits hors saison.

cette demande fictive est fabriquée par l'industrie l'agro alimentaire quel que soit l'origine de son capital.

la construction de ces « besoins » fictifs entraîne inéluctablement la disparition de milliers de paysans sur les territoires victimes des importations. (effets des subventions à l'exportation ou usages de passe droits)

e bilan énergétique de ce type de circulation de marchandise est catastrophique.

le bilan social de ce type d'activités n'est jamais fait (conditions d'exploitation des paysans prolétarisés, conditions d'exploitation des travailleurs saisonniers) et encore moins le bilan « qualitatif » (pesticides, herbicides, résidus...).

Pour toutes ces raisons nous réaffirmons notre solidarité avec les paysans et la société palestinienne et appelons sans réserve au boycott des fraises exportées par Agrexco, fussent elles de Gaza.

Nicolas Duntze paysan, Confédération paysanne, membre de Via Campesina.

La source originale de cet article est Confédération paysanne
Copyright © [Nicolas Duntze](#), Confédération paysanne, 2010

Articles Par : [Nicolas Duntze](#)

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca